

Plan d'urbanisme et vision stratégique pour 2035

Rapport de l'assemblée
publique de consultation
du 6 juillet 2019

Octobre 2019



MUNICIPALITÉ DE
LAC-SIMON

Activité organisée par la Municipalité de Lac-Simon

Le samedi 6 juillet 2019

Salle Danny-Legault – 77, rue Hôtel-de-Ville, Chénéville (Québec) J0V 1E0

La Municipalité de Lac-Simon aimerait remercier chaleureusement la Municipalité de Chénéville pour son accueil

Rapport : Jérémie Vachon, M. Urb., B. Sc.

Directeur du Service de l'urbanisme et de l'environnement

Municipalité de Lac-Simon

849, chemin Tour-du-Lac

Lac-Simon (Québec) J0V 1E0

Téléphone : (819) 428-3906

www.lac-simon.net

Table des matières

Contexte de l'assemblée et déroulement	1
Faits saillants.....	2
Résultats de l'activité.....	3
Thématique « Milieu de vie ».....	3
Thématique « Lac-Simon en 2035 »	7
Thématique « Environnement et milieux naturels »	9
Thématique « Développement économique ».....	12
Activité de la pause-café	14
Conclusion.....	15

Contexte de l'assemblée et déroulement

Conformément aux dispositions prévues dans la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (RLRQ, c. A-19.1), la Municipalité de Lac-Simon a entrepris en 2019 la révision de son plan d'urbanisme afin de les rendre conforme au Schéma d'aménagement et de développement révisé (SADR) de la MRC de Papineau, entré en vigueur le 21 février 2018.

En plus d'être une obligation légale, la révision d'un plan d'urbanisme constitue une rare occasion pour la Municipalité pour développer une vision d'avenir et l'étayer dans un plan qui servira à la fois de feuille de route pour le Conseil municipal et son administration, ainsi que de « carte de visite » pour les futurs propriétaires ou entreprises intéressés à s'installer à Lac-Simon. En y inscrivant ses priorités d'aménagement pour les quinze prochaines années, la Municipalité de Lac-Simon se projette à l'horizon 2035 et imagine ce que deviendra le milieu de vie des Simonettes et Simonets.

Conscient que les citoyens et citoyennes doivent être au cœur d'une démarche participative, participer activement à développer une vision rassembleuse et partager leurs idées pour enrichir le processus qui est en cours, la Municipalité a choisi d'organiser plusieurs assemblées publiques de consultation en amont de la réécriture du plan et des règlements d'urbanisme. L'activité du 6 juillet 2019 constitue la première de ces consultations où les participantes et participants ont été invités à partager leurs projets, rêves et ambitions pour Lac-Simon pour les quinze prochaines années. On y trouvait quatre tables thématiques, chaque personne présente circulant d'une table à l'autre au cours de l'activité dans une séquence prédéterminée de manière que les participants retrouvent autant que possible des personnes différentes à chacune des tables. Les membres du Conseil faisaient office d'animateurs aux tables thématiques. Près d'une trentaine de personnes ont participé à la consultation. Le présent rapport de consultation a pour but de synthétiser et rendre accessible au plus grand nombre le contenu des discussions qui ont eu lieu.

L'activité s'est déroulée selon l'horaire suivant :

09:00	Accueil des participantes et participants, répartition aux tables thématiques
09:15	Mot d'ouverture et présentation des enjeux
09:30	Discussions thématiques (quatre tables * 25 minutes)
11h15	Pause-café
11:30	Plénière : retour par table
11:45	Présentation des prochaines activités de consultation et mot de la fin

Faits saillants

- Un certain consensus semble émerger en ce qui concerne le devoir de la Municipalité de jouer un rôle de premier plan dans son développement des prochaines décennies;
- Les participantes et participants ont des points de vue partagés sur le rôle de la Municipalité dans son propre développement et les actions qui devraient être prioritaires;
- Certains estiment que la Municipalité doit tout mettre en œuvre pour attirer des touristes et villégiateurs, consolidant la vocation touristique de Lac-Simon et assurant la pérennité de la municipalité;
- D'autres croient que le développement doit être pensé en fonction de la sauvegarde des acquis des gens qui y sont déjà établis et dans le respect de l'environnement;
- La question de la relation étroite entre les municipalités de Lac-Simon et Chénéville est revenue à plusieurs reprises autour des tables. Des participants soulignent la nécessaire complémentarité entre les deux, notamment en ce qui concerne la vitalité de l'offre commerciale à Chénéville;
- La place de l'hébergement touristique à Lac-Simon a occupé une partie des discussions autour des tables, notamment à celle portant sur le développement économique. Cela justifie la tenue d'une assemblée publique portant spécifiquement sur ce thème;
- Plusieurs participants appuient le développement du site patrimonial du Domaine des Pères de Sainte-Croix et l'identifient comme un levier potentiel important du développement touristique, social et économique de Lac-Simon.



La Municipalité a mené plusieurs assemblées publiques de consultation durant l'été 2019 en amont de la révision du plan et des règlements d'urbanisme. Cette photo a été prise à l'assemblée tenue le 3 août.

Résultats de l'activité

Thématique « Milieu de vie »

Les participantes et participants étaient invités à se prononcer par rapport aux éléments qui font que Lac-Simon constituent un milieu de vie intéressant, où chacun se sent chez soi et se reconnaît comme membre d'une collectivité. Ce thème ratisse large et plusieurs des éléments qui y sont abordés ont également été discutés aux autres tables thématiques, car il est difficile de scinder le milieu de vie, le développement économique et l'environnement.

Voici des exemples de questions posées par les animateurs pour alimenter la discussion :

- Quels sont les besoins en équipements sportifs ou en activités?
- Est-ce que les activités qui ont lieu répondent aux besoins de tous les groupes d'âge?
- Quel rôle pour la Municipalité ? Doit-elle s'investir davantage dans la vie culturelle?
- Y a-t-il des services municipaux qui doivent être offerts ou offerts différemment?
- Quels types de logements ou d'habitations devraient être priorités (par exemple, des résidences pour aînés, les mini-maisons écologiques, etc.)?

Identité quatre saisons pour la municipalité

Il a été soulevé qu'à l'instar de n'importe quel autre milieu de vie ou destination touristique prisée, Lac-Simon devrait se doter d'une identité propre et définir certaines valeurs qui la caractérisent (un *branding*), dans le but de se « positionner » au sein de la région. Il est souligné que malgré le caractère majestueux de ses cours d'eau, l'attrait de Lac-Simon ne s'y limite pas. Parmi les valeurs à définir devrait figurer le désir d'être un milieu de vie habité et invitant à longueur d'année, et non seulement en haute saison comme c'est surtout le cas en ce moment. Il est



Les participants sont d'avis que la municipalité doit se forger une identité quatre saisons en misant également sur l'hiver.

rapporté que les visiteurs cherchent davantage à vivre des expériences uniques et que la réflexion doit être faite en ce sens. Des participants suggèrent de mettre de l'avant les attraits hivernaux de la Municipalité et de développer, à titre d'exemple, plus de services pour les motoneigistes (surtout l'hébergement) ou d'organiser plus souvent des activités sportives ou festives hivernales, comme de la pêche blanche, de la raquette ou du traîneau à chiens.

On souligne que certains attraits de la municipalité sont méconnus ou sous-exploités, par exemple le lac Croche¹, et que ces attraits gagneraient à être mis en lumière pour donner une plus grande diversité d'activités pour les résidents et les visiteurs. Même si le parc des Montagnes noires est à Ripon, il y aurait lieu de le publiciser car Lac-Simon peut offrir des activités complémentaires et bénéficier de retombées en lien avec les visiteurs de ce parc.

Il est mentionné à quelques reprises combien l'accroissement de la vocation hivernale de la Municipalité aurait comme bénéfice corollaire de favoriser le dynamisme commercial de Chénéville, qui connaît habituellement une importante baisse l'automne venu.

Communications

Quelques participants indiquent qu'ils ne savent pas eux-mêmes ce qui se passe à Lac-Simon. Un plan d'action et de communication devrait être mis en œuvre par la municipalité pour favoriser le tourisme et celle-ci devrait identifier des ambassadeurs et ambassadrices. En communiquant efficacement les activités, des personnes font le pari que la participation serait plus importante encore et qu'il serait possible d'aller chercher plus de gens de l'extérieur, à condition bien sûr de pouvoir répondre aux besoins d'hébergement.

L'hébergement touristique²

Parmi les points soulevés aux quatre périodes, il y a l'hébergement touristique. Les participants semblent d'accord pour dire qu'il s'agit d'une nécessité afin de répondre aux besoins des visiteurs dans la région. Il y a, en ce moment, peu d'offres d'hébergement. Parmi les idées avancées figure également celle de voir à développer l'offre de nuitées en hébergement non traditionnel, comme des tipis ou des yourtes, qui pourraient attirer des gens été comme hiver. C'est d'autant plus pertinent que les campings de Lac-Simon ont pour la plupart des emplacements non locatifs, c.-à-d. que les gens qui les occupent y demeurent tout l'été et ne sont pas de simples visiteurs.



Chalets aux Crocollines. L'hébergement touristique est une priorité pour plusieurs participants. Photo : Thérèse Croteau

Il faudrait, selon les participants, encadrer correctement l'apparition des résidences de tourisme étant donné les nuisances possibles. Une plus grande offre s'arrimerait avec le développement du tourisme hivernal. L'hébergement touristique aurait aussi, selon un participant, comme effet de donner accès au lac Simon pour quelques jours à des familles qui ne peuvent pas se permettre

¹ Le lac Croche est en réalité sur le territoire de la municipalité de Montpellier.

² Une autre assemblée de consultation a eu lieu sur cet enjeu important le 24 août 2019 et le rapport de consultation présente de nombreuses idées et considérations soulevées par la population.

de devenir propriétaires. Une participante souligne *a contrario* que les locations de type Airbnb sont trop onéreuses et inaccessibles.

Personnes jeunes ou moins jeunes

Les discussions ont aussi porté sur le fait qu'il n'y a pas de logements adaptés pour les personnes âgées en ce moment, qui doivent souvent quitter Lac-Simon par dépit. L'idée de permettre la construction de logements ou de condominiums pour personnes âgées est avancé à plusieurs reprises, car il est difficile pour des personnes vieillissantes d'entretenir une maison et un terrain. Le manque de services destinés à cette clientèle exacerbe probablement l'exode des aînés vers d'autres localités mieux pourvues en services de santé, pharmacies, transport adapté, etc.

D'autres participants soulignent que d'un autre côté, il n'y a pas de place pour les jeunes non plus et que Lac-Simon est difficilement accessible pour les jeunes ménages. Selon ces participants, les jeunes veulent des lieux de rassemblement, des bars, des restaurants, des services de proximité et des activités variées.

Logements et habitations

Quelqu'un souligne qu'il faut favoriser le développement des lots en deuxième couronne, c.-à-d. des lots qui ne sont pas directement sur le bord de l'eau, mais qui souvent bénéficient d'un droit de passage pour accéder aux lacs. Cela aurait pour effet de rendre la propriété plus accessible à un plus grand nombre de personnes.

Quelques participants soulignent qu'ils sont favorables à une plus grande mixité de logements, notamment les immeubles à multi-logements. Une plus grande diversité aurait selon eux comme effet d'attirer d'autres profils de résidents. L'idée de mettre sur pied une coopérative d'habitation est apportée. De plus, un participant souligne qu'il y a peu, voire pas du tout de logements pour location à long terme (avec bail) à un prix raisonnable dans la municipalité.

D'autres participants indiquent qu'ils souhaitent voir se développer un projet récréotouristique sur le site patrimonial du Domaine des Pères, avec des mini-maisons qui pourraient combler un besoin en hébergement pour la clientèle de passage.

Activités nautiques

Il est rapporté que si la navigation de plaisance est courante à Lac-Simon, il n'y a aucun endroit où s'arrêter. Il est suggéré de favoriser la venue d'investisseurs privés pour créer des lieux de rassemblement autour du lac et où les bateaux peuvent accoster.

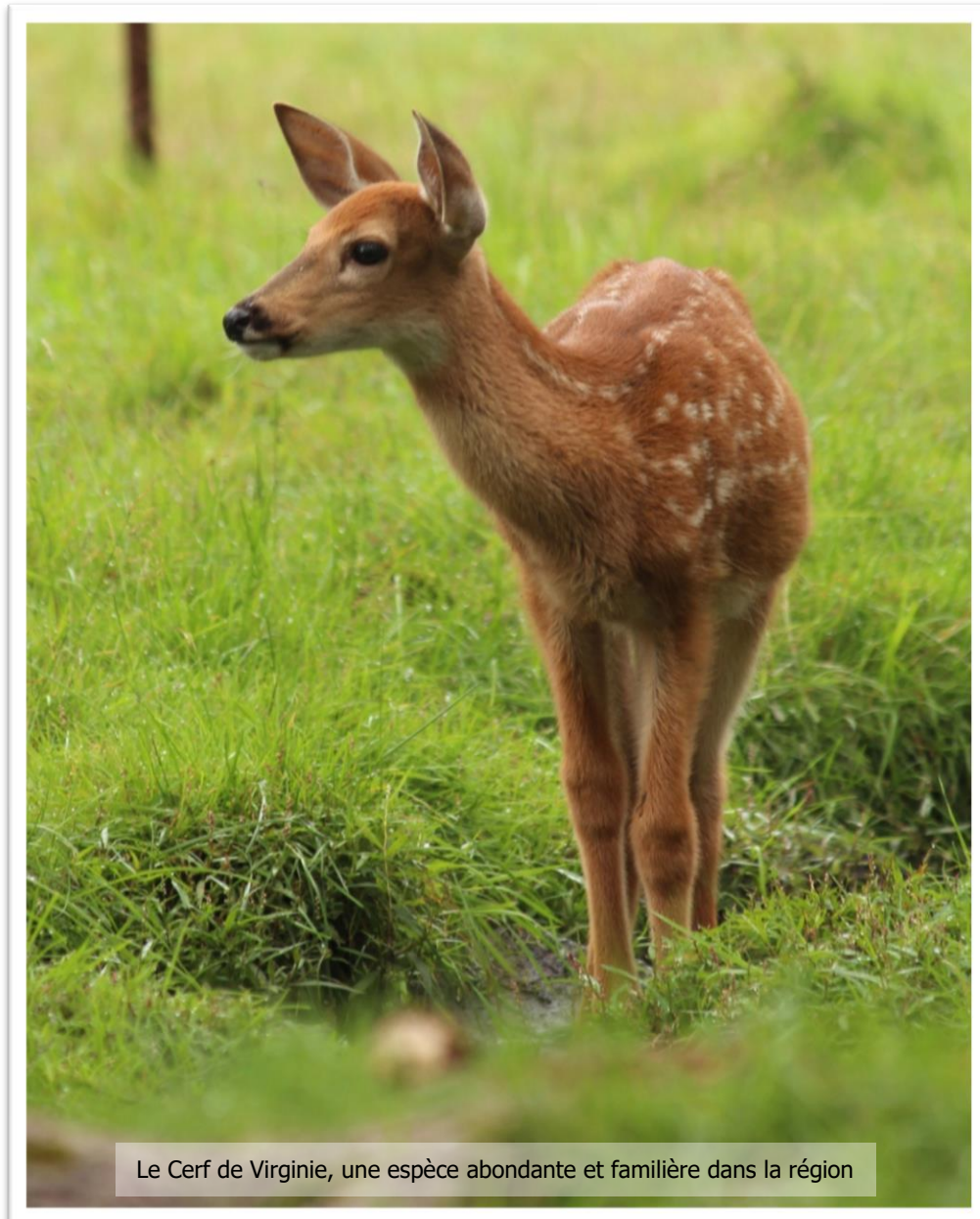
Il est aussi rapporté qu'il devrait y avoir un service de location de pédalos, kayaks ou d'autres embarcations non motorisées pour les adeptes de ces sports.

Transports actifs

Un point soulevé concerne la quasi-absence d'infrastructures pour favoriser le vélo ou la marche. Des infrastructures adaptées favoriseraient le transport actif et permettraient également aux personnes en triporteurs de se déplacer plus sécuritairement sur les voies publiques. De plus, un service de location de bicyclettes offrirait aux visiteurs une autre façon de découvrir la municipalité.

Autres considérations ou idées soulevées

Un participant a soulevé la nécessité de bien encadrer l'emplacement des camps de chasse autour des zones où on retrouve des habitations. Une autre souligne qu'à son avis, il y a trop de roulottes dans les campings. Une autre personne lance l'idée de mettre sur pied une application pour Lac-Simon pour renseigner les visiteurs sur tous les attraits et les orienter vers des ressources qui répondent à leurs besoins³.



³ Des villes comme Québec, Montréal ou Laval ont déjà une application mobile de ce type.

Thématique « Lac-Simon en 2035 »

Les participantes et participants étaient invités à se prononcer par rapport à ce qu'ils aimeraient voir dans le futur à Lac-Simon, où la municipalité devrait être à l'horizon de 2035.

Voici des exemples de questions posées par les animateurs pour alimenter la discussion :

- Est-ce que la population va ressembler à celle d'aujourd'hui?
- Est-ce que Lac-Simon sera un pôle important pour le tourisme dans la région?
- Quelles seront les destinations de Lac-Simon (autres que la plage et la marina?)
- Quel avenir pour le chemin du Parc avec le nouvel hôtel de ville?
- Qu'est-ce que la Municipalité avec un grand M (les Conseil actuel et futurs ainsi que l'administration) devrait ou doit faire dans les 15 prochaines années ?

Portrait réel de la population et manque d'information

Un point important apporté concerne la disponibilité des données en lien avec la composition démographique de Lac-Simon. Le nouveau plan d'urbanisme devrait comporter les données les plus récentes de Statistiques Canada pour donner un portrait fidèle de la situation et ainsi déterminer les orientations et actions à prioriser. Il est difficile pour certains de se projeter en 2035 sans connaître toute l'information.

Démographie et vitalité économique

Des participants qui sont en affaires constatent que leur clientèle a diminué dans les dix dernières années et que la Municipalité doit faire le nécessaire pour éviter la dévitalisation économique et la perte de valeur des propriétés foncières. Un participant indique que le cadre réglementaire actuel de la municipalité s'inscrit en opposition au développement économique et que dans le futur, des aménagements doivent être faits pour l'alléger et faciliter le développement. Certains participants estiment que le futur de Lac-Simon passent par l'accueil de nouveaux résidents permanents pour faire rouler les commerces de la région à l'année. D'autres croient toutefois que les services limités offerts dans la région sont un frein majeur à la croissance démographique et qu'il est plus probable que la municipalité conserve à long terme sa vocation de lieu de villégiature et de tourisme.

Les participants discutent également du fait qu'en 2035, beaucoup de villégiateurs actuels pourraient décider de convertir leur lieu de retraite estivale en résidence permanente et qu'il faudrait que la Municipalité réfléchisse à la question des services destinés à une population vieillissante.⁴

⁴ Malgré la non-disponibilité de données en appui à cette thèse, l'auteur de ce rapport corrobore cette perception; plusieurs appels et courriels d'information parviennent à la Municipalité par des personnes désireuses de convertir leur chalet en résidence permanente comme projet de retraite.

Un pôle touristique régional en 2035

Un certain consensus se dégage chez les participants à l'effet que la Municipalité doit se faire promotrice d'activités destinées aux résidents, villégiateurs et touristes. Différentes idées d'activités sont lancées : tours de bateaux (donnés en concession), location d'embarcations motorisées ou non motorisées, festivals ou encore des pique-niques familiaux. À cet effet, plusieurs des idées exposées par les participants ont également fait l'objet de discussions à la table thématique « Milieu de vie » et sont rapportées dans la section précédente du rapport.

Plusieurs participants croient que Lac-Simon a le potentiel de s'imposer dans le futur comme pôle touristique régional au même titre que Montebello. La question du *branding* touristique est soulevée à cette table également puisque c'est ce qui, de l'avis d'un participant, permettra à la Municipalité d'orienter son développement. Les avis divergent toutefois entre certains participants qui voient grand (quelqu'un a dit que Lac-Simon pourrait être comme Saint-Sauveur) et ceux qui désirent que le lieu demeure à plus petite échelle. De ces discussions ressort que la municipalité gagnerait à diversifier les activités qui sont offertes sur le territoire. Un participant estime qu'en 2035, les gens accorderont beaucoup d'importance à l'environnement et il aimerait que la municipalité mise sur son côté nature pour attirer des gens sur le territoire en leur offrant des randonnées, de l'interprétation du milieu naturel ou de la cueillette de fruits sauvages. Un autre participant lance l'idée d'organiser une tradition de *beach partys* annuels sur la plage pour y attirer les jeunes de la région qui souhaitent faire la fête au bord de l'eau et que Lac-Simon redevienne un lieu où s'amuser pour l'actuelle jeune génération.

Le futur du chemin du Parc

Les participants ont eu à répondre à une question concernant l'avenir du nouveau pôle municipal (nouvel hôtel de ville, caserne, écocentre). Une majorité semblait d'accord pour dire que ces terrains de propriété municipale devraient faire l'objet d'une planification et être développés pour répondre à des besoins actuels et projetés. En outre, l'idée de permettre la construction de résidences pour aînés sur ces terrains est soulevé. Une citoyenne estime que ces terrains non riverains seraient un bon endroit pour permettre le développement de logements moins onéreux



La venue du nouvel hôtel de ville de Lac-Simon consolidera le pôle municipal du chemin du Parc à l'entrée de la municipalité.

pour des familles ou des jeunes couples. L'idée d'ouvrir un bureau d'information touristique dans le nouvel hôtel de ville est apportée et d'y aménager des équipements communautaires.

Thématique « Environnement et milieux naturels »

Les participantes et participants étaient invités à se prononcer par rapport à l'environnement qui les entoure et aux endroits exceptionnels qui ponctuent le territoire de la municipalité. Ils étaient invités à réfléchir à leur protection, à leur exploitation ou à leur mise en valeur, et sur les actions que la Municipalité gagnerait à entreprendre en ce sens.

Voici des exemples de questions posées par les animateurs pour alimenter la discussion :

- Quels sont les sites naturels d'exception ou qui mériteraient d'être mieux connus et/ou protégés?
- Comment mieux gérer les matières résiduelles?
- Quels services offrir aux citoyens en matière d'environnement?
- Y a-t-il des solutions pour la diminution des émissions de GES?
- Comment assurer une meilleure gestion de l'eau sur le territoire?

Les sites exceptionnels et la préservation des paysages

Sans surprise, la discussion autour des sites exceptionnels de Lac-Simon a généré beaucoup d'idées. Autant de raisons d'aimer tel ou tel lieu ont été rapportées. La présente section ne prétend pas reprendre tout ce qui a été dit, mais met en lumière l'attachement que les gens ont envers des endroits emblématiques ou moins emblématiques de Lac-Simon. La question de la préservation des paysages a aussi été centrale, les citoyens s'entendant pour dire que les mesures nécessaires doivent être prises pour assurer une harmonie dans le paysage mais sans trop freiner le développement.

Le Domaine des Pères

Le site du Domaine des Pères, site bénéficiant d'une protection en vertu d'un règlement municipal de citation patrimoniale, a été évoqué à maintes reprises. Si les avis sont partagés sur la vocation à y donner, les participants espèrent que ce site connaîtra un développement qui le rendra accessible au public et qui générera des impacts positifs pour la collectivité. Plusieurs soulignent le potentiel touristique important qu'il représente grâce à sa localisation privilégiée sur les berges du lac, la présence de bâtiments d'une grande beauté, d'une forêt mature et d'une plage naturelle. Un participant souligne que le secteur de la baie Groulx est déjà couru vu la beauté des lieux. Ainsi, la Municipalité devrait veiller à y permettre un développement touristique et la conservation du patrimoine existant.

L'île du Canard blanc et le lac des Étoiles

La plus grosse île du lac Simon et connue de tous revient parmi les sites prioritaires à mettre en valeur. Des participants soulignent qu'il n'y a aucune façon de s'y rendre sans être propriétaire d'un bateau (ou un excellent nageur) et ce, même si la partie au nord de l'île est de propriété publique. Ainsi, il pourrait y avoir un service de navette (par exemple depuis la

marina) pour permettre aux visiteurs de s’y rendre. Dans la partie nord de l’île, le lac des Étoiles est un lieu qui, selon les dires des participants, devrait être mis en valeur et rendu accessible par des sentiers et de l’interprétation du milieu naturel. La présence de tortues serpentes est soulignée comme étant impressionnante. L’aménagement d’un quai et de toilettes publiques à cet endroit est une bonne chose, mais des améliorations peuvent encore être apportées.

Les chutes Lockbow⁵

Aussi connues sous le nom de chutes Oxbow, ces cascades de la rivière de la Petite Nation, à cheval entre Lac-Simon et Chénéville, sont pour plusieurs un site de grande beauté. Les participants soulignent que si on s’y rendait autrefois informellement pour les admirer, le fait que les terrains adjacents soient de tenure privée ne permet plus qu’on y aille légalement et aisément. Sans faire consensus, plusieurs participants disent qu’il serait intéressant de le rendre accessible pour le public alors que



d’autres craignent que la présence de visiteurs contribue à la détérioration du site naturel. L’idée de donner une vocation touristique à ce site est apportée. On souligne le fait qu’un projet de spa finlandais avait été imaginé à cet endroit et que ce serait intéressant d’y redonner vie afin de le rendre accessible. En lien avec ce site, l’idée qu’il devienne un parc régional comme celui des Montagnes noires de Ripon a été évoqué à la table « Lac-Simon en 2035 ».

Les baies du lac Simon

Les propriétaires de terrains en bordure des différentes baies du lac Simon affirment leur attachement particulier à ces parties du plan d’eau. La baie Groulx est citée à plusieurs reprises comme un endroit prisé par les villégiateurs pour aller se baigner vu le fond de sable et la profondeur limitée de l’eau à cet endroit. On souligne cependant que ça peut être une nuisance pour les riverains qui doivent composer avec la présence occasionnelle d’un grand nombre de bateaux et de personnes qui gênent la circulation ou font du bruit.

Autres sites d’exception

Des participants estiment que la plage municipale et la marina sont des sites, bien que non naturels, très importants pour la communauté et qu’ils gagneraient à être continuellement améliorés. Le rocher Manitou est aussi mentionné comme un site qui mérite protection et mise en valeur (il serait la plus importante manifestation archéologique de l’art rupestre de la Petite-

⁵ Il s’agit du nom officiel trouvé sur le site internet de Ressources naturelles Canada : <http://www4.rncan.gc.ca/recherche-de-noms-de-lieux/unique/EHAJS> (consulté le 23 octobre 2019)

Nation⁶). Certains participants insistent que l'environnement immédiat autour des lacs de Lac-Simon est également exceptionnel et que la Municipalité devrait voir à rendre des terrains accessibles pour des marches en forêt et en montagne.

Matières résiduelles

La question des matières résiduelles est abordée à certaines rondes. Les participants apprécient généralement la présence de l'écocentre, mais on souligne que certains matériaux ne peuvent pas y être acheminés et que ça cause parfois problème. Un participant estime que la Municipalité devrait élargir ce service, et implanter le compost également. La question de la collecte municipale des matières organiques est soulevée, ainsi que l'idée d'implanter des composteurs communautaires à plusieurs endroits dans la municipalité.



Protection des plans d'eau et des rives

Un participant dit qu'il croit que les normes sur la protection des rives sont trop contraignantes et que les mesures devraient être réduites⁷. D'autres participants aimeraient que la Municipalité agisse plus uniformément sur le territoire car il y a encore plusieurs propriétaires qui ne respectent pas du tout l'interdiction d'entretenir la végétation dans la rive et ils ne sont pas réprimandés alors que d'autres propriétaires sont exemplaires en la matière. Un participant a mentionné à une autre table thématique qu'il aimerait que la protection du lac n'empêche pas l'organisation d'événements comme le *Poker run* qui avait lieu il y a quelques années.

Bilan carbone

Des participants ont souligné que parmi les mesures à prendre pour réduire l'émission des gaz à effet de serre (GES) sur le territoire municipal, il faudrait permettre aux gens de se déplacer autrement qu'en voiture avec des infrastructures adaptées, par exemple pour les vélos ou la marche. Une participante a souligné que la mise en place du compost aiderait également à diminuer les GES. Une personne mentionne que dans un milieu où il y a une faible densité de population, ce n'est pas facile d'avoir des transports en commun fiables.

⁶ Voir <https://www.petitenationlievre.qc.ca/municipalites/lac-simon/> (consulté le 23 octobre 2019)

⁷ Les normes minimales de protection des rives et du littoral sont fixées par la loi et la Municipalité de Lac-Simon ne peut pas poser des balises moins exigeantes que celles déjà en vigueur.

Thématique « Développement économique »

Les participantes et participants étaient invités à se prononcer par rapport au développement et à la vitalité économique pour Lac-Simon et la région environnante.

Voici des exemples de questions posées par les animateurs pour alimenter la discussion :

- Qu'est-ce que Lac-Simon devrait offrir en termes de commerces?
- Est-ce qu'il y a une offre de restauration ou d'hébergement intéressante?
- Quelles actions municipales pourraient selon vous aider à la prospérité de la Municipalité sans nuire à son environnement?

Offre commerciale sur le territoire

Différentes conceptions par rapport à ce en quoi doit consister l'offre commerciale ont été exposées. Des citoyens aimeraient que Lac-Simon ait des restaurants et des lieux de rencontre pour les résidents et les touristes. D'autres ont cependant noté que le noyau villageois est à Chénéville et que Lac-Simon gagnerait à être complémentaire à ce qui est offert dans la municipalité limitrophe plutôt que de compétitionner avec elle.

Des participants mentionnent que logiquement, les entrées de la municipalité que sont la route 321 et le chemin Tour-du-Lac devraient accueillir les nouveaux commerces. Le chemin du Parc pourrait également servir de lien entre l'est et l'ouest de la municipalité et accueillir des commerces.



Le tourisme comme moteur du développement économique

À cette table thématique comme aux autres, la question du tourisme est revenue à plusieurs reprises. Les participants sentent pour la plupart que le potentiel touristique de Lac-Simon est grand et qu'il faut que la Municipalité voie à son déploiement. Il a été question de se défaire de l'étiquette de destination estivale seulement au profit d'un *branding* quatre saisons.

Hébergement touristique

Les participants ont souligné une fois de plus que l'offre en hébergement touristique méritait d'être bonifiée pour pouvoir générer des profits du tourisme. Des participants estiment que ce n'est pas seulement pour les touristes, mais également pour pouvoir accueillir leur propre famille lorsque celle-ci est en visite dans la région. Actuellement, les gens sont redirigés vers Saint-André-Avellin ou même Montebello. Pour d'autres, la possibilité de louer sa propriété sur une base occasionnelle constitue une véritable opportunité d'accès à la propriété et toute la municipalité en bénéficie selon leurs dires.

D'autres participants font valoir le rôle central que devrait jouer le redéveloppement du site patrimonial du Domaine des Pères de Sainte-Croix dans l'essor économique de la Municipalité. Un projet combinant l'hébergement touristique, un restaurant-bar, un quai pour les visiteurs, une plage et autres aurait selon eux le potentiel d'attirer des gens de partout au Québec en visite à Lac-Simon et créerait des emplois pour les gens du coin.



Conclusion

Toutes celles et tous ceux qui souhaitaient partager leurs idées sur le présent et le futur de la municipalité de Lac-Simon étaient conviés à la consultation tenue le 6 juillet 2019. Autour de quatre tables thématiques, les personnes présentes ont pu échanger sur des idées, des perceptions et des préoccupations qu'elles entretiennent en lien avec la vie municipale. Ultimement, le but était pour la municipalité de recueillir les opinions et idées de sa population pour venir en appui à la démarche de réécriture du plan d'urbanisme de la Municipalité, document qui doit jeter les bases d'une planification stratégique et son énoncé de vision pour les quinze (15) prochaines années.

Sur plusieurs thèmes abordés, la place du tourisme et de l'hébergement touristique s'est imposée d'elle-même. À plusieurs occasions, les participants ont rapporté ce thème sur la table, car ils estiment que le tourisme doit constituer un pilier du développement économique et social de la municipalité dans l'avenir. La Municipalité a donc vu juste en organisant subséquemment une assemblée publique de consultation spécifiquement sur ce thème, assemblée qui s'est tenue le 3 août et pour laquelle un autre rapport de consultation a été produit.

L'assemblée a été l'occasion de recueillir de nombreuses idées en lien avec le rôle de *leadership* que devrait jouer la municipalité. D'aucuns souhaitent que Lac-Simon devienne, d'ici 2035, une plaque tournante pour le tourisme dans la Petite Nation, en plus d'offrir à ses contribuables un milieu de vie intéressant et plus complet. Pour ce faire, le plan d'urbanisme devra dresser un bilan complet de la situation telle qu'est est présentement, et orienter les priorités d'action en fonction de cet objectif.

Il semble y avoir un certain consensus autour d'au moins trois aspects, soit :

- a) la nécessité de protéger et mettre en valeur les attraits naturels de la municipalité (que ce soient ses lacs, ses montagnes, son île ou encore les chutes Lockbow);
- b) la volonté que la Municipalité organise davantage d'évènements (ou qu'elle s'associe à des organisateurs) et qu'elle les communique mieux;
- c) la consolidation du pôle municipal avec la venue du nouvel hôtel de ville offre une occasion de planifier en fonction des besoins actuels et futurs, car la municipalité contrôle pleinement le développement de ce grand îlot de situé stratégiquement.

En terminant, la Municipalité de Lac-Simon remercie chaleureusement toutes les personnes qui se sont déplacées pour participer à l'assemblée publique de consultation. Un grand merci aussi à la Municipalité de Chénéville pour la salle et le prêt de matériel.



— MUNICIPALITÉ DE —
LAC-SIMON